

Séance ordinaire du conseil municipal, le lundi 11 mars 2013.

Nous retrouvions dans la salle une cinquantaine de citoyens, seulement M. Parent manquait à l'appel. Vingt résidents des Clos Prévostois ont signé le registre pour que la tenue d'un référendum ait lieu; ces derniers s'opposent au règlement de zonage H601 qui permettait la construction

de projet intégré. M. Normand Bélanger interrogea le directeur général sur le fait que des résidents auraient le pouvoir de bloquer un projet par la voie d'un référendum et la réponse fut oui.

Gestion financière

Les déboursés et engagements pour février furent votés pour un montant de 985 572 \$.

Le maire a réitéré la possibilité que les citoyens puissent consulter la liste des comptes à payer à la trésorerie. Comme monsieur le maire est un fidèle habitué d'Internet, monsieur Yvon Blondin lui demanda de placer cette liste sur le site de la Ville pour que tous les citoyens puissent la consulter à leur guise. Un non catégorique lui fut servi en soulignant qu'il ne veut pas que des feuilles se retrouvent partout.

Greffé

Demande d'approbation de la transaction au MAMROT pour l'acquisition du 788, rue Shaw. La Ville déboursa la somme de 75 000 \$ pour l'achat du terrain: le tout devrait être transféré à la Maison d'entraide de Prévost qui devrait y déménager.

M. Marcel Poirier a exprimé son inquiétude à la période des questions, il affirme être très préoccupé par le fait que 28 personnes qui résident à proximité et qui reçoivent des services adaptés à cet endroit verront ces services déplacés à l'extérieur de Prévost avec tous les inconvénients qui s'y rapportent. Ce citoyen est consterné du fait que la Ville devra déboursier des deniers publics pour acquérir cet actif qui appartient déjà au gouvernement.

Module Infrastructures

Deux contrats furent accordés. Le premier: la coupe de gazon pour l'entretien des parcs et espaces verts à la firme Yvon Lavallée pour la

somme de 21 786 \$, et ce, pour l'année 2013.

Le deuxième, pour la location d'un véhicule de type rétrocaveuse John Deere 310SK, sans opérateur, pour une période de 28 semaines au montant de 28 672 \$.

Le maire soutient que ceci répondra parfaitement à nos besoins et que la machine est neuve.

Module Développement durable et collectivité

L'adoption de la révision de la politique culturelle fut adoptée. Il s'ensuivit une virulente prise de bec entre le maire Richer et M. Joubert. Ce dernier a blâmé le maire de ne pas avoir suivi la procédure normale en ce cas, et de ne pas avoir présenté la politique à la population avant de l'approuver. M. Richer se dit tout à fait conforme dans sa façon d'agir.

Module Urbanisme

Le plan d'implantation et d'intégration architecturale rue Clos-du-Petit-Mont fut voté. Nous apprenons que 22 immeubles semi-détachés créeront 44 unités, et ce sur des terrains de 15 000 pieds carrés pour chaque immeuble. M^{me} Hélène Bolduc, résidente des Clos questionna monsieur Richer sur la nature du reboisement qui sera effectué. Ce sera 2 arbres à l'avant de chaque unité, 3 à l'arrière, des haies de cèdres et 44 arbres matures le long de la rue. Ici nous entendons par arbres matures: environ 10' de haut. M. Bordeleau qui s'est toujours opposé

au projet, fidèle à lui-même, vota contre.

Projet résidentiel Havre des Falaises Piedmont - Prévost - Sylco Construction

Ce développement est situé sur les terrains du centre de jeunesse Shawbridge, dans le secteur Piedmont au pied des magnifiques montagnes. Nous pourrions y voir apparaître 285 unités. Là où le bât blesse, est que le chemin d'accès se situerait à Prévost et aurait dû traverser une aire d'affectation conservation, croiser l'emprise du parc linéaire et subir les désagréments de circulation; de plus, le tout entraînerait l'installation d'un feu de circulation sur la route 117. Pour toutes ces raisons, la ville de Prévost s'oppose à ce chemin d'accès.

Questions du public

M. Steve McGovern, versant du Ruisseau questionna monsieur le maire sur le coût de déneigement des bornes-fontaines et des boîtes aux lettres. Pour les bornes-fontaines le coût est de 70 \$ l'unité et en ce qui a trait aux boîtes aux lettres nous aurons la réponse le mois prochain.

Questions des conseillers

M. Bordeleau désira souligner la tenue d'une soirée casino au profit de la Société de la sclérose en plaques à l'école Val-des-Monts le samedi 30 mars, à 19 h. Pour de plus amples informations, contactez Samuel Bélanger au 450-224-9348.

Location d'outils et entreposage
manuloc
www.manuloc.ca
La Clé de l'entreposage
tél.: 450-224-8662
2788 boul. curé-labelle
Prévost JOR 1T0



MASSOTHÉRAPIE SONOLOGIE YOGA
Lucie Chandika Garneau
Sainte-Anne-des-Lacs • Saint-Sauveur
Tél: 450-224-3065 • Cell: 514-358-2983
Info@luciegearneau.com
www.luciegearneau.com



CABANE À SUCRE
Arthur Raymond
Depuis 1955
Ouverture le 2 mars
MENU TRADITIONNEL :
sans oublier notre fameux ragoût de boulettes,
le tout dans une ambiance familiale et folklorique
OUVERT AU PUBLIC ET AUX GROUPES
nouveauté!!!
7 jours sur 7 de 11 h à 20 h, dès 10 h les dimanches
444 chemin Avila, Piedmont, sortie 58 de l'autoroute 15 nord
info : 450 224-2569
www.cabaneearthurraymond.com



Mon approche thérapeutique favorise
la globalité de l'individu comme élément clé.
Il existe un moyen très efficace pour soigner vos maux : découvrir le savoir
que votre corps a emmagasiné et lui permettre ainsi de transformer
la douleur vers une plus grande intégrité et maturité de votre être.

Membre de
MON RÉSEAU
Reçu pour
assurances

«ISHMA»
Paul Nadeau T.S.G.
Massothérapeute • Thérapeute en santé globale
L'art de maîtriser le pendule et ses secrets
Pour rendez-vous : 450.436.7612 www.ishma.ca



Changement de vocation de la vieille école

Acquisition du stationnement par la ville de Prévost

MICHEL FORTIER

L'acquisition du stationnement de la vieille école de la rue Shaw est le premier pas en vue du changement de vocation de celle-ci. En effet la Maison d'entraide de Prévost, devrait pouvoir y aménager dans un avenir prévisible, car l'immeuble de la rue Victor ne peut plus soutenir la croissance des services offerts par la Maison.

Cette nouvelle vocation entraînerait-elle le déplacement des services de jours de la clientèle du Flores, soit 28 personnes qui résident à proximité en hébergement supervisé? C'est l'interrogation qui ressort de la question posée lors du dernier conseil de ville au maire de Prévost par Marcel Poirier, un employé à la retraite du Flores resté très impliqué auprès de cette clientèle. Interrogé sur ce déplacement de service, le maire Richer a admis que l'essentiel

des services actuellement offert à la clientèle du Flores serait effectivement déplacé, mais lors d'une rencontre subséquente il a ajouté qu'il était sensible à cette clientèle et qu'il espérait trouver et participer d'une solution qui éviterait l'exode de ces services vers Saint-Jérôme.

Rappelons que la vieille-école avait été cédée à des activités communautaires, qu'elle a servi les scouts, et des activités de toutes sortes, allant des cours de karaté au cours de cuisine, en passant par le simple accueil des jeunes du milieu, comme en témoigne encore aujourd'hui, Guillaume Lemay-Thivierge, qui y a fait l'apprentissage du partage et d'une certaine discipline.



Rue Shaw, l'ancienne école

Formatique Laurentides
Dépannage
Installation & Formation
À domicile
En atelier
Tél : 450 512-6111
Fax : 450 224-8881
Patrice Lavergne
Service Personnalisé
patrice@formatiquelaurentides.com
www.formatiquelaurentides.com

